

Info-Transfert

Bulletin sur l'établissement et le transfert de ferme

Les chiffres sont aux analystes ce que les lampadaires sont aux ivrognes : ils fournissent bien plus un appui qu'un éclairage.

Jean Dion

Sommaire :

La subvention à l'établissement, est-ce une aide à l'accès à la propriété ou un incitatif à la formation ?

Recensement de l'agriculture 2006 : les grandes tendances se maintiennent : moins de fermes, plus grosses, moins d'agriculteurs, plus âgés, un taux de remplacement à la baisse !

Dans ce numéro :

Subvention à l'établissement : impact sur l'accès à la propriété ? 1

Subvention à l'établissement : impact sur l'accès à la propriété ? (suite) 2

Recensement de l'agriculture 2006 : Quelle évolution ? 3

Recensement de l'agriculture 2006 : Quelle évolution ? (suite) 4

Avec le support financier de

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec

Si la tendance se maintient ..., 10000 fermes au Québec en 2040!

C a y est ! Les premières données du pement rural et régional ? Est-ce le temps de recensement de l'Agriculture 2006 questionner la Commission sur l'avenir de sont disponibles. Nous présentons les premiers résultats sur les exploitations

et les exploitants agricoles. Malheureusement, pas de grandes surprises ! Les tendances se maintiennent et paraissent préoccupantes pour le renouvellement des générations en agriculture. Moins de fermes, plus grosses, de plus en



plus inaccessibles à la relève à cause, recherche qu'il a réalisée sur ce sujet dans le en partie, de leur valeur d'actif et de leur cadre d'un de ces cours.

endettement. 10 000 fermes en 2040 ! Nous vous laissons sur ces réflexions en C'est ce qu'indique cette lourde ten- vous souhaitant un bel été et vous donnons dance. Est-ce l'agriculture que nous sou- rendez-vous en septembre pour le prochain haitons léguer aux générations futures ?

Est-ce le temps de parler de la multifonctionnalité de l'agriculture ? De dévelop-

Devant les difficultés financières rencontrées par la relève, quel est l'impact de la subvention à l'établissement ? Question délicate s'il en est ! Une réponse nous est donnée par Denis Beaudoïn, étudiant d'agroéconomie, qui a résumé pour nous la

plus inaccessible à la relève à cause, recherche qu'il a réalisée sur ce sujet dans le en partie, de leur valeur d'actif et de leur cadre d'un de ces cours.

endettement. 10 000 fermes en 2040 ! Nous vous laissons sur ces réflexions en C'est ce qu'indique cette lourde ten- vous souhaitant un bel été et vous donnons dance. Est-ce l'agriculture que nous sou- rendez-vous en septembre pour le prochain haitons léguer aux générations futures ?

Bonne lecture
Bel été

Subvention à l'établissement : Impact sur l'accès à la propriété ?

D epuis plusieurs années, nous assistons à un accroissement du niveau de capitalisation dans le milieu agricole. Selon Statistique Canada, la ferme moyenne au Québec valait 1,2 M\$ en 2001. Dans un tel contexte économique, l'accès à la propriété est devenu un enjeu de taille pour la relève agricole. À cet égard, la Financière agricole du Québec (FADQ) offre dans le cadre de son Programme d'appui financier à la relève agricole une subvention à l'établissement pouvant aller jusqu'à 40 000 \$¹ applicable au financement d'investissements à caractère durable. Environ 350 personnes obtiennent cette subvention annuellement (FADQ 2006). Malgré cette initiative du gouvernement, le nombre de fermes au Québec n'a pas cessé de diminuer et le taux de remplacement² des agriculteurs est passé de 90 % à 53 % en l'espace de 5 ans, soit de 1996 à 2001 (FADQ 2006). Ce constat nous mène à la question suivante : quel est l'impact de la subvention à l'établissement sur l'accès à la propriété de la relève agricole au Québec?

L'importance relative de la subvention à l'établissement

L'évolution de la valeur de la subvention à l'établissement n'a pas suivi l'augmentation de la capitalisation moyenne des fermes au cours des vingt dernières années. En fait, l'écart se creuse et l'analyse montre que la proportion de la valeur maximale³ de la subvention dans la capitalisation moyenne des fermes a diminué constamment (Figure 1).

En 1986, la proportion était de 5,4 % et celle-ci a rapidement baissé pour atteindre 3,3 % en 1994. Durant cette période de 8 ans, la valeur maximale de la subvention s'est maintenue à 15 000 \$ et, parallèlement, la capitalisation moyenne des fermes est passée de 279 869 à 449 102 \$, soit une augmentation de 60 %. En 1995, la valeur maximale de la subvention a augmenté et s'est établie à 20 000 \$, ce qui explique le « bond » à 4,1 %. Par la suite, la même séquence d'événements est remarquée. La capitalisation continue de croître alors Suite page 2

Subvention à l'établissement : Impact sur l'accès à la propriété ? (suite)

que la valeur de la subvention stagne. Ainsi, les sursauts observés en 1999 et 2003 correspondent à des augmentations de la valeur maximale de la subvention. Malgré que celle-ci a doublé depuis 1995 et se situait à 40 000 \$ en 2005, la capitalisation moyenne des fermes a plus que doublé à son tour durant la même période. Par conséquent, la proportion se situe maintenant autour de 4 % et cela semble démontrer que chaque augmentation de la valeur de la subvention à l'établissement a pour objectif de maintenir ce ratio.

Impact sur chacune des productions

Selon les données de Statistique Canada pour l'année 2004, parmi les productions sur lesquelles la subvention a le plus d'impact, nous retrouvons la production bovine et maraîchère avec 7 % et 4 % respectivement. Pour ce qui est des autres productions, l'impact de la subvention est beaucoup plus marginal compte tenu du niveau de capitalisation élevé. En effet, la subvention ne représente que 1 % et 2 % de la capitalisation moyenne des productions contingentées, soit les productions avicole et laitière. Dans le cas des productions céréalière et porcine, l'impact est un peu plus élevé avec 4 % et 3 % respectivement.

Sans le soutien financier familial sous forme de don par exemple, la subvention à l'établissement, à elle seule, n'a pas d'impact significatif sur l'établissement. En effet, le don permet de réduire le niveau de capitalisation requis pour l'établissement. Par exemple, si le don représente 40 % de la valeur moyenne d'une ferme laitière, le niveau de capitalisation passe de 2 M\$ à 1,2 M\$. Même dans cet exemple typique de transfert familial, la portion que comble la subvention à l'établissement sur l'ensemble de la capitalisation de l'entreprise passe de 2 % à 3,3 %, ce qui est peu significatif.

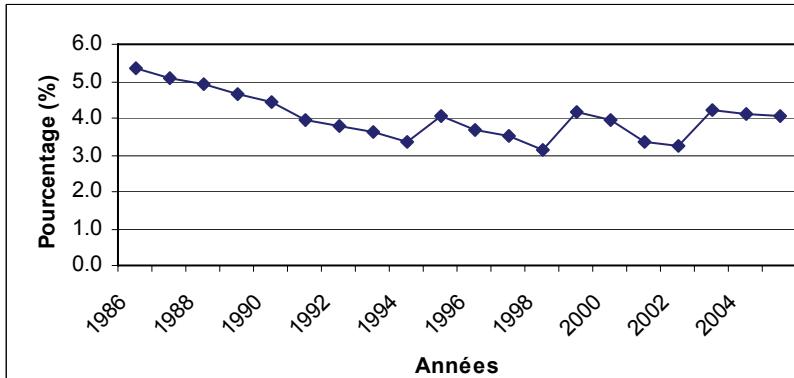
Un incitatif à la formation agricole

Quel est le véritable impact de la subvention à l'établissement? L'évolution des conditions d'admission de la subvention est révélatrice à bien des égards. Les exigences minimales de scolarité en 1990 et de formation agricole en 1994 ont contribué à restreindre l'accès à la subvention. Toutefois, depuis 1986, la scolarité moyenne des

personnes ayant obtenu la subvention est passée de 11,4 à 14,1 ans (FADQ 1986-2006). De plus, 91 % de ces personnes avaient une formation agricole en 2006 comparativement à 18 % en 1991 (FADQ 1986-2006). Il est bien évident que la formation des agriculteurs est

il semble que la subvention à l'établissement est davantage un incitatif à la formation agricole qu'une aide à l'accès à la propriété.

Figure 1
Proportion de la valeur maximale de la subvention à l'établissement dans la capitalisation moyenne des fermes, Québec, 1986 à 2005



un gage de réussite pour les entreprises agricoles dans le contexte actuel car ils doivent faire face à une gestion plus complexe de leur ferme (Parent et al. 2002). Donc, il semble que la subvention à l'établissement est davantage un incitatif à la formation agricole qu'une aide à l'accès à la propriété.

Somme toute, on peut émettre l'hypothèse que la subvention à l'établissement, à elle seule, n'a pas d'impact significatif sur l'accès à la propriété considérant le niveau de capitalisation élevé en agriculture. Elle peut toutefois constituer un fort incitatif à la scolarisation des jeunes agriculteurs. Compte tenu du fait que le lien familial est déterminant dans l'établissement de la relève, que voulons-nous soutenir : le fonds de pension des agriculteurs ou l'accès à la propriété de la relève agricole? Enfin, la tendance actuelle pousse à croire que la valeur d'acquisition des fermes ne peut qu'aller qu'en augmentant. À l'avenir, devrions-nous subventionner un propriétaire agricole ou bien un exploitant agricole?



Article rédigé par Denis Beaudoin, étudiant en 4 ème année d'agroéconomie à l'Université Laval

1 Le montant de la subvention à l'établissement varie selon la formation académique de la personne admissible. Depuis 2003, il y a 3 niveaux de formation correspondant à des valeurs respectives de 40 000, 30 000 et 20 000 \$.

2 Le taux de remplacement correspond au nombre d'agriculteurs ayant moins de 35 ans en proportion de ceux de 55 ans et plus.

3 La valeur maximale de la subvention à l'établissement, utilisée dans l'analyse, est le montant correspondant au plus haut niveau de formation. Ce montant a grandement varié au cours des dernières années et est passé de 15 000 \$ en 1986 à 40 000 \$ en 2003.

Recensement de l'agriculture 2006 : quelle évolution ?

Les exploitations agricoles : le niveau baisse !

Comme on s'y attendait, le nombre de fermes au Canada et au Québec continue de diminuer. C'est une tendance lourde observable dans tous les pays du nord. Y-aurait-il un ralentisse-

| Nombre de fermes | 1981 | 1986 | 1991 | 1996 | 2001 | 2006 | 1981-2006 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|
| Canada | 318361 | 293089 | 280043 | 275153 | 246923 | 229373 | 88988 |
| Québec | 48144 | 41448 | 38076 | 35716 | 32139 | 30675 | 17469 |
| Diminution en % | 1981 | 1986 | 1991 | 1996 | 2001 | 2006 | 1981-2006 |
| Canada | | 7.94 | 4.45 | 1.75 | 10.26 | 7.11 | 27.95 |
| Québec | | 13.91 | 8.14 | 6.20 | 10.02 | 4.56 | 36.28 |

ment de cette diminution au Québec (4.56 % vs 7.11 au Canada) ?

Cependant la production ne cesse d'augmenter. Les revenus bruts agricoles ont augmenté entre 2001 et 2006 de 9% au Canada et de 17 % au Québec pour atteindre 7.4M\$. De fait, les fermes « grossissent », relativement peu en surface (de 106 à 113 ha au Québec) mais en chiffre d'affaires.

| Évolution du nombre de fermes selon le revenu brut de 2001 à 2006 | | | | |
|---|------------|------|------------|------|
| Revenus bruts | Canada (%) | | Québec (%) | |
| | Var 06-01 | 2006 | Var 06-01 | 2006 |
| < 100 000 | -9.22 | 67 | -8.75 | 56 |
| 100-250 000 | -15.10 | 19 | -19.67 | 24 |
| 250-500 000 | 6.73 | 9 | 17.36 | 13 |
| > 500 000 | 26.68 | 5 | 40.70 | 7 |
| Total | -7.11 | 100 | -4.56 | 100 |

De plus en plus de grosses fermes et de moins en moins de petites. Cette tendance est encore plus forte au Québec. Cependant les fermes de moins de 100 000 \$ de revenus bruts représentent encore la majorité des entreprises (56 %).

La valeur globale des actifs agricoles augmente au Canada comme au Québec. Bien évidemment, compte tenu de la diminution du nombre de fermes, les actifs par ferme croissent plus vite (5.3 %/an au Québec).

| Évolution des actifs agricoles (%/an) | Canada | | Québec | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 1991-2001 | 2001-2006 | 1991-2001 | 2001-2006 |
| Total des actifs | 4.34 | 4.75 | 7.02 | 4.33 |

Quant au statut juridique des entreprises, on constate une très légère évolution tant au Canada qu'au Québec. Le pourcentage d'entreprises individuelles ou société de personnes diminuent au profit des sociétés de capitaux (Cie).

| Statut juridique (en %) | Canada | | Québec | |
|-------------------------|--------|------|--------|------|
| | 2001 | 2006 | 2001 | 2006 |
| Individuelle | 58 | 57 | 51 | 50 |
| Société de personnes | 28 | 27 | 27 | 25 |
| Compagnies | 13 | 16 | 22 | 25 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 |

Les exploitants agricoles : moins nombreux et plus âgés !

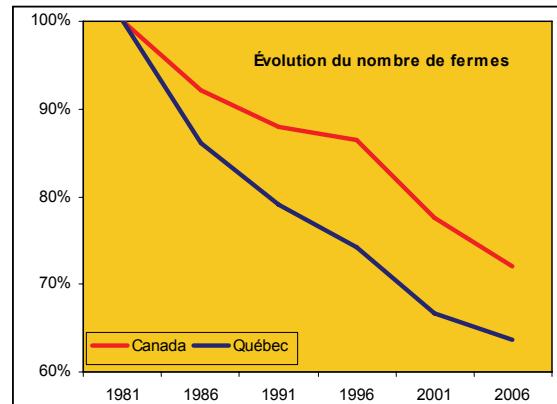
Le nombre d'agriculteurs canadiens ou québécois suit la même tendance que le nombre de ferme : en diminution ! Et ce, dans des proportions comparables, si bien que le nombre d'a-

| Évolution du nombre d'agriculteurs | Canada | | Québec | | 06-01 | |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 2001 | 2006 | 2001 | 2006 | | |
| Total | 346200 | 327060 | -5.53% | 47385 | 45470 | -4.04% |
| Hommes | 255020 | 236220 | -7.37% | 35195 | 33645 | -4.40% |
| Femmes | 91180 | 90840 | -0.37% | 12190 | 11825 | -2.99% |
| % de femmes | 26.34% | 27.77% | | 25.73% | 26.01% | |

griculteurs par ferme, même si les fermes grossissent, n'augmente que très peu. A remarquer que cette diminution affecte plus les hommes que les femmes si bien que le pourcentage de femmes en agriculture augmente légèrement. Comme dans le reste de la population, l'âge moyen des agriculteurs augmente.

Quand on regarde l'évolution du nombre d'agriculteurs par tranche d'âge, le nombre d'agi-

La tendance se maintient !
Moins de ferme plus grosses. Moins d'agriculteurs et de jeunes agriculteurs !



Le taux de renouvellement des générations est de plus en plus préoccupant.



Sources :

Recensement de l'agriculture 2006, Statistiques Canada.

<http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/>
Info-Transfert : mars et avril 2003

Suite page 4

TRAGET LAVAL

Comité éditorial

Raymond Levallois
Diane Parent
Jean Philippe Perrier
David Dupont

TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : traget@traget.ulaval.ca

Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

RETRouvez-nous sur le Web
HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/

Recensement de l'agriculture 2006 : quelle évolution ? (suite)

culteurs de 55 ans et plus augmente rapidement alors que le nombre d'agriculteurs de moins de 35 ans diminue considérablement (moins vite au Québec qu'au Canada). La conséquence directe est mesurée par le taux de remplacement (nb d'agriculteurs < 35 ans / nb d'agriculteurs > 55 ans) dont l'évolution dans le temps est préoccupante. Alors que dans les années 90, le Québec renouvelait largement la population agricole (1.12 jeune agriculteur pour 1 agriculteur de 55 ans et plus), **en 2006, seulement 1 agriculteur sur 3 est remplacé** (1 sur 4 au Canada). Si la tendance se maintient, dans 35 ans, il y aura moins de 10000 fermes au Québec!

Au niveau du travail hors ferme : Une légère diminution du nombre d'agriculteurs à temps plein (0h/sem) et qui compense l'augmentation du travail hors ferme.

Evolution du nombre d'exploitants (%) Par tranche d'âge entre 2001 et 2006

| | Canada | Québec |
|-------------|--------|--------|
| < 35 ans | -33.41 | -26.26 |
| 35 - 55 ans | -13.05 | -11.62 |
| > 55 ans | 9.22 | 16.51 |



Taux de remplacement (%)

| Année | Canada | Québec |
|-------|--------|--------|
| 1991 | 62 | 112 |
| 1996 | 49 | 89 |
| 2001 | 30 | 53 |
| 2006 | 23 | 35 |

| Travail hors ferme (%) Nb heures / semaine | Canada | | Québec | |
|---|--------|------|--------|------|
| | 2001 | 2006 | 2001 | 2006 |
| 0 h/sem | 55 | 52 | 70 | 67 |
| < 20 h/sem | 9 | 9 | 5 | 6 |
| 20-40 h/sem | 18 | 19 | 14 | 15 |
| > 40 h/sem | 18 | 20 | 11 | 12 |

Conclusion

Malheureusement, il n'y rien de bien nouveau, les grandes tendances se maintiennent : diminution du nombre de ferme, agrandissement des entreprises, vieillissement de la population agricole, diminution rapide du nombre de jeunes en agriculture et du taux de remplacement, augmentation du travail hors ferme. La politique Jeunesse veut contrer ou du moins ralentir ces phénomènes, a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Quand on constate une telle situation, doit-on, peut-on, veut-on prendre des mesures correctives pour changer la situation actuelle et orienter le devenir de l'agriculture québécoise ?

